

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE LA DROME

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune d'ALLEX**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Présents lors de la délibération
19	19	16

Date de la convocation
30 avril 2019

Date d'affichage
13 mai 2019

RESULTAT DU VOTE		
Pour	Contre	Abstention
13	0	0

Séance du 6 mai 2019

Le lundi 6 mai 2019 à 20h00, le Conseil municipal de la commune d'Allex, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Gérard CROZIER, Maire.

Etaient présents : Gérard CROZIER, Jean-Michel CHAGNON, Jocelyne CASTON, Catherine BESSON, Rodrigue ROUBY, Louis QUAIRE, Bernard VINCENT, Denis CORNILLON, Christel DUBOIS, Chantal ANDRIES, Fanny MOREL, Maryvonne CORNU-CHARRIER, Monique SEGUIN-MANCHON.

Etaient excusé(e)s : Christian SIRON représenté par Gérard CROZIER, Marie-Cécile SEGUIN représentée par Denis CORNILLON, Marlène DEFROIDCOURT représentée par Jocelyne CASTON.

Etaient absent(e)s : Sylvie VACHON, Didier CHALAS, Christophe BURLING.

Secrétaire de séance : Christel DUBOIS.

SUBVENTION AU DON DU SANG :

Monsieur le Maire indique avoir été saisi d'une demande exceptionnelle de subvention émanant de l'Amicale pour le Don du sang bénévole de Crest et sa région. La Commune d'Allex est sollicitée à l'occasion de l'organisation du congrès Départemental qui se déroulera en février 2020.

Monsieur le Maire souhaite participer à l'événement et propose, pour ce, le versement d'une subvention exceptionnelle de 250 €.

Cependant, il souhaite que cette subvention soit soumise à condition de réalisation. De ce fait, l'attribution interviendra dès lors que l'association produira des justificatifs attestant la réalisation de la manifestation.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTE de verser une subvention de **250 €** à l'Amicale des donneurs de sang bénévoles de Crest et de sa région.

INDIQUE que la somme sera prévue au budget prévisionnel 2020, article 6574.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

Le Maire d'Allex,
M. Gérard CROZIER

